



LES ARCHERS NOYANTAIS

Ont le plaisir de vous inviter à leur concours extérieur
Qualificatifs pour les championnats de France
et la coupe de France



DIMANCHE 23 JUIN 2019

Stade du COSEC de Noyant
Face au 44 Route de Genneteil

Inscription des poussins uniquement en Tir à l'arc extérieur (20m, blason de 80, puissance de l'arc inférieur ou égale à 18 livres).

Si supérieure à 18 livres, il faut un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition délivré par un médecin agréé par la FFTA.

Horaires	Départ 1	Départ 2
Ouverture du greffe	8H	13H30
Inspection du matériel	8H30	14H
Échauffement sur blason	8H45	14H15
Début des tirs	9H15	14H45

Engagements :

	1 Tir	2 Tirs
Adultes	9 €	16 €
Jeunes	7 €	12 €

Inscriptions :

Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée, avant le 20 Juin accompagnées du règlement par chèque à l'ordre de : ASDN Tir à l'arc NOYANT et adressés à :

François BERNARD – Les Quarts - Noyant – 49490 NOYANT-VILLAGES

Téléphone : 07.86.24.44.96 ; Mail : archersnoyantais@gmail.com

Équipe à déclarer à l'inscription (3 à 4 archers de même type d'arc).

Règlement : Licence 2019 et autorisations parentale signée pour les jeunes

Tenue blanche ou du club obligatoire, passeport et certificat médical à jour, ainsi que chaussures de sport.

Le tir s'effectuera en volées de 6 flèches en AB CD ou ABC en fonction du nombre de tireurs.

Merci de votre compréhension.



Sur place, buvette, sandwichs,...

Des photos et vidéos seront prises pendant les concours. Les archers et accompagnateurs refusant que leur image soit publiée (site, presse) doivent le signaler au greffe.

Au plaisir de vous recevoir nombreux !

		Tir à l'arc extérieur				50 m			
		Arc classique		Arc à poulies		Arc classique		Arc à poulies	
Catégories		Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons	Distances	Blasons
Poussins(1)		20m	80 cm (10-x)						
Benjamins		30 m	80 cm (10-x)						
Minimes		40 m	80 cm (10-x)						
Cadets		60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-x)				
Juniors		70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-x)				
Seniors 1		70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-x)				
Seniors 2		70 m	122 cm	50 m	80 cm (5-x)	50 m	122 cm	50 m	122 cm
Seniors 3		60 m	122 cm	50 m	80 cm (5-x)	50 m	122 cm	50 m	122 cm
Débutant (2)	Benjamins	20 m	80 cm						
	Minimes	30 m	80 cm						
	Cadets	40 m	80 cm						

(1) Jusqu'au au niveau régional (hauteur du centre du blason à 1.10 m)

(2) Regroupe les archers dans leur 1^{ère} année de licence jusqu'au niveau régional

